

QUINZAINE DE LA MOBILITE « CAP SUR LE MONDE » 2019 APPEL A CANDIDATURES REGIONALES REGLEMENT D'INTERVENTION

Contexte

La stratégie de relations internationales de la Région Hauts-de-France votée le 29 juin 2017 par le Conseil régional identifie comme deuxième axe d'intervention le soutien à la mobilité internationale des jeunes comme facteur de renforcement de leur employabilité. Conformément à cette stratégie, et afin de valoriser les mobilités réussies et exemplaires ainsi que les acteurs qui contribuent à leur concrétisation, la Région organise l'édition 2019 de la « Quinzaine de la mobilité européenne et internationale des jeunes » avec son événement phare : le forum régional de mobilité internationale des jeunes « Cap sur le Monde ».

Cette initiative régionale a pour objectifs d'informer et de sensibiliser les jeunes et leurs encadrants à l'intérêt d'une expérience de mobilité internationale dans un parcours de vie professionnel et citoyen.

Répondant à l'enjeu d'accessibilité de l'offre de mobilité, tant en termes de territoires que de publics, cette quinzaine de manifestations organisées sur l'ensemble du territoire régional permettra de valoriser les actions de mobilité ainsi que les dispositifs existant à la portée de tous les jeunes des Hauts-de-France.

L'édition 2019 de la **quinzaine de la mobilité internationale des jeunes aura lieu du 18 au 30 novembre 2019 sur l'ensemble du territoire régional**. Et le forum régional « Cap sur le monde » se tiendra à Dunkerque le 28 novembre 2019.

Objet

Organisation d'événements locaux d'information, de sensibilisation et de valorisation de la mobilité européenne et internationale des jeunes, durant la quinzaine de la mobilité internationale des jeunes, en relation avec le forum régional « Cap sur le monde 2019 ».

L'appel à candidatures régionales s'adresse aux établissements d'enseignement publics et privés y compris ceux relevant de l'enseignement agricole et maritime, aux organismes de formation et centres de formation d'apprentis, aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche – ESR, aux centres sociaux, missions locales, aux associations, collectivités territoriales et EPCI.

Critères d'éligibilité

- Structure/personne morale domiciliée en Région Hauts-de-France
- Valorisation de projets de mobilité exemplaires et sensibilisation aux enjeux et opportunités offertes sur le territoire régional notamment
- Permettre l'échange entre jeunes et/ou entre jeunes et professionnels/acteurs de la mobilité et/ou institutions
- Viser un ou plusieurs public-cible de la Région Hauts-de-France, en lien avec les dispositifs régionaux : chercheurs et étudiants, lycéens, apprentis, jeunes et stagiaires de la formation professionnelle, demandeurs d'emploi diplômés ou non, jeunes en service civique, volontaires en entreprise...

Modalités de financement

Dépenses éligibles :

Uniquement en dépenses de fonctionnement.

Sont inéligibles les dépenses d'investissement amortissables et achats de plus de 500 euros et toute dépense non justifiable par une facture.

Financement :

La participation régionale ne pourra excéder 2.500 euros pour un projet et ne pourra être supérieure à 50% du coût total des dépenses éligibles.

Modalités de dépôt des dossiers

Les demandes doivent être déposées sur la plate-forme Galis : <https://aidesenligne.hautsdefrance.fr/>, jusqu'au 30 octobre 2019.

CONTACT

Direction des Relations internationales

03 74 27 39 10 (Amiens)

03 74 27 39 25 (Lille)